



DTN 19/20 - GM/PL/TB

Objet : Appel à candidatures organisation étapes du Circuit National ISSF 2019/2020

Mesdames, Messieurs les Présidents,

Pour la saison 2019-2020, la Fédération Française de Tir relance l'organisation des Circuits Nationaux ISSF cible.

Les clubs souhaitant se porter candidat à l'organisation d'une étape d'un Circuit National sont priés de se faire connaître auprès de la FFTir en renvoyant le formulaire joint à l'adresse suivante : occ@fftir.org. **La ligue concernée devra émettre un avis favorable à votre candidature.**

Date limite de dépôt des candidatures : le 23 septembre 2019.

Les clubs candidats doivent posséder 15 à 20 postes dans une distance pour postuler à l'organisation d'une étape. Les points devront être comptés au 1/10^e pour toutes les catégories à la carabine 10 mètres et à la carabine 60 bc. **Deux candidatures par ligue pour les épreuves 10 mètres et deux candidatures par ligue pour les épreuves 25 et 50 mètres seront retenues. De plus, les clubs candidats à l'organisation d'une étape du circuit national 25/50 mètres devront proposer l'intégralité des épreuves.**

Attention : à partir de la saison 2020/2021, les clubs candidats à l'organisation d'une étape 10 mètres devront impérativement proposer la compétition sur cibles électroniques.

Leurs stands doivent être homologués par la FFTir, un complément d'information et une visite du site pourront, selon les cas, être nécessaires. Les dossiers de candidature seront ensuite présentés à la Direction Technique Nationale pour validation.

La notification du choix arrêté par la Direction Technique sera communiquée aux clubs retenus et un calendrier complet des étapes sera envoyé aux Responsables Compétition Ligue pour les informer au début du mois d'octobre.

Le règlement, le détail des épreuves concernées ainsi que les objectifs sportifs détaillés de ces manifestations seront disponibles sur notre site Internet : www.fftir.org (rubrique : Gestion Sportive / Vie Nationale / Circuits Nationaux) dès le mois de septembre.

Les clubs retenus pour le Circuit National de cette saison devront signer la charte, rappelant les règles d'organisation obligatoires, qui vous sera expédié, avec les différents éléments utiles à la prise en compte de votre étape, au début du mois d'octobre.

IMPORTANT

- **Il sera indispensable de nommer un Responsable Compétition de l'étape** qui se mettra en relation avec le Service Technique Fédéral afin de transmettre les documents demandés.
- **Il sera indispensable de nommer un arbitre national de la ligue** et 1 arbitre minimum par pas de tir. **Il représente l'autorité administrative de la Direction Technique Nationale et se porte garant de la bonne conduite de la compétition et des palmarès.**
- **Les frais maximums d'engagements sont les suivants** et reviendront à l'organisateur :
 - o 10 € pour le 10 m Cible ISSF,
 - o 12 € pour le 25 m Cible ISSF,
 - o 15 € pour le 50 m Cible ISSF.
- Le club organisateur recevra une aide de 200 € à l'issue de la compétition. **Cette aide est conditionnée par le respect des conditions d'organisation et d'arbitrage.**
- Les clubs s'engageront à organiser les épreuves selon les règles ISSF et les règles d'arbitrage de la Fédération Française de Tir en vigueur.
- Les organisateurs seront libres d'organiser des épreuves dans les disciplines mondiales en complément des disciplines proposées par le circuit national.
- Les clubs s'engageront à envoyer les résultats **selon un format informatique déterminé (fichier saisie excel .xls ou .xlsx impérativement)**. Ces résultats et les classements devront être impérativement accompagnés du **document de validation des scores qui sera signé par l'arbitre national présent et le Responsable Compétition de l'étape, sans quoi le palmarès ne saura être pris en compte.**

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Gilles MULLER
Directeur Technique National



APPEL A CANDIDATURE POUR L'ORGANISATION D'UNE ETAPE DU CIRCUIT NATIONAL ISSF

Je soussigné (e) :

Président (e) de la Société de Tir : N° :

Site Web du Club :

Présente la candidature de notre Association pour l'organisation en 2019/2020 d'une étape du circuit national ISSF

Cocher la case correspondante aux compétitions que vous souhaitez organiser :

Compétitions 50 M **Nb postes** :

Compétitions 25 M **Nb postes** :

Compétitions 10 M **Nb postes** :

Nom du Responsable Compétition de l'étape :

Tél : @mail :

Nom de l'arbitre National présent :

Tél : @mail :

Dates souhaitées (indiquer par ordre de préférence) – la FFTIR tiendra compte de ces choix mais décidera seule de l'élaboration du calendrier du circuit en fonction des compétitions régionales, nationales et internationales :

Choix 1 :

Choix 2 :

Choix 3 :

Entre :
Le 1er octobre 2019
& le 15 juillet 2020

Souhaite organiser une étape du Circuit National ISSF Cible pour 2020-2021

Fait à :

Signature et cachet de

l'Association le :

Nom :

Prénom :

Date de l'homologation du stand :

ACCORD DU RESPONSABLE COMPETITION DE LA LIGUE

Fait à :

Signature et cachet de la Ligue

le :

Nom :

Prénom :

Date limite de dépôt des candidatures : le 23 septembre 2019